



**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT N° 2026-RP2C-AG-4
FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR
DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL
DE REDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
PAR VOIE D'AVANCEMENT DE GRADE - SESSION 2026**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'OISE,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2010-330 du 22 mars 2010 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux membres des cadres d'emplois régis par le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à plusieurs cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux ;

Décret n° 2012-940 du 1er août 2012 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 18-II du décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2022-1200 du 31 août 2022 modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2023-927 du 7 octobre 2023 relatif à l'avancement de grade dans les cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale et le corps des chefs de service de police municipale de Paris et aux règles de classement de certains fonctionnaires de la catégorie C de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2025-695 du 24 juillet 2025 modifiant les livres Ier et II du code général de la fonction publique et relatif aux dispositions réglementaires du livre III du même code

Vu le règlement général des concours et examens professionnels du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Oise,

Vu la convention régionale entre les Centres de Gestion des Hauts-de-France,

Considérant que cet examen professionnel est organisé pour les centres de gestion de la région des Hauts-de-France,

Vu l'arrêté n°2026-RP2C-AG-1 en date du 30 janvier 2026 portant ouverture de l'examen professionnel de Rédacteur principal de 2^{ème} classe par voie d'avancement de grade - session 2026 ;

Vu l'arrêté n°2026-RP2C-AG-2 en date du 18 mai 2026 composition du jury de l'examen professionnel de Rédacteur principal de 2^{ème} classe par voie d'avancement de grade - session 2026 ;

Vu l'arrêté n°2026-RP2C-AG-3 en date du 22 juin 2026 portant organisation de l'examen professionnel de Rédacteur principal de 2^{ème} classe par voie d'avancement de grade - session 2026.

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

La liste des 85 candidats admis à concourir à l'examen professionnel de Rédacteur Principal de 2^{ème} Classe par voie d'avancement de grade- session 2026 est fixée comme ci-après :

N° DE DOSSIER	NOM /PRENOM	NOM DE JEUNE FILLE
17257	Mme ALEXANDRE Audrey	née FOLLIOU
17246	Mme ANDRADE Sophie	née TELLIER
17015	Mme AUDOIN Pascale	
17106	Mme BAK SAUVAGE Aurelie	née SAUVAGE
17075	Mme BALLESTER Cindy	
17137	Mme BAYER Karine	née CARPENTIER
17039	M BEL MOKADEM Khalil	
17187	M BENOIT Richard	
17242	Mme BILLOIR Célia	née HAUGUEL
17055	Mme BLOT Elodie	née GEORGES
17285	Mme BONFANTI Federica	
17069	Mme BONIS Amélie	
17034	M BOQUELET Simon	
17239	Mme CAPLIN Alexandra	née PEZIN
17058	Mme CARMINATI Jennifer	née BECKER
17298	Mme CAZIN Sabrina	

N° DE DOSSIER	NOM /PRENOM	NOM DE JEUNE FILLE
17150	Mme COTRY Melodie	
17068	Mme DEFORCEVILLE Marie-Christine	née DEFORCEVILLE
17163	Mme DEGOUY Esméralda	
17250	Mme DELITTE Delphine	
17258	M DEMONTREUIL Arnaud	
17237	Mme DENEUVILLE Severine	
17209	Mme DESGROUX Vanessa	
17181	Mme DESMAREST Frédérique	née HEMART
17082	M DUFETELLE Gauthier	
17031	Mme DUPONT Claire	
17020	Mme DURAND Rocio	née BARRIENTOS SHIMABUKURO
17033	Mme FRIZON Marine	née FRIZON
17090	Mme GALMICHE Deborah	
17017	Mme GARNIER Stephanie	
17235	Mme GAUBICHER Cécile	
17110	M GENNIN Fabien	
17036	Mme GERMAIN Muriel	
17265	M GOCMEN Nri	
17027	Mme GRAY Viviane	née KERC
17107	Mme GUICHARD Lamia	
17111	Mme GUILLET Maryline	
17260	Mme GUNTZ France Ginette	
17204	Mme HERBET Jessica	née DUTRIAUX
17142	Mme HOUDENOT Lydia	
17108	Mme IBERT Julie	née DESCHRYVER
17167	Mme JAOUEN Audrey	née LAMOTTE
17149	Mme JULIEN Dorothée	née LAVAY
17021	Mme KAPRAL Mélanie	née LAIRE
17045	Mme KERROS Pauline	

N° DE DOSSIER	NOM /PRENOM	NOM DE JEUNE FILLE
17279	M KHELIL Farid	
17022	Mme LAFOREST Louise	
17049	Mme LAGO Sabrina	
17010	Mme LANCEL Marion	née FOURNIER
17014	Mme LAUDE Amandine	née OURSEL
17280	Mme LECOURT Christelle	née COLOM
17322	Mme LEFEBVRE Irene	
17261	Mme LEJEUNE Chrystelle	née LECOINTE
17259	Mme LEROY Pauline	
17254	Mme LOQUET Laure	
17193	Mme MARGRAFF Sandra	
17170	Mme MARQUES Sabrina	
17028	Mme MARTINS Stephanie	née GODEFROY
17194	Mme MENEZ Magali	
17248	Mme MONTAUD Mélissa	
17146	Mme PATRON Angélique	née DOURLIN
17324	Mme PETIT Eva	née LANGLOIS
17189	Mme PIOLE Marie-Claude	née LEVERT
17126	Mme PLISTAT Laïla	née EL BATRI
17205	Mme POIL Annie-Claude	née VION
17177	Mme PRADIER Claudine	née BALLOT
17293	Mme RAMBAUD Laetitia	née FLON
17192	Mme ROBLIQUE Céline	née GALIBOURG
17089	Mme RUBIN Angélique	
17288	Mme RUTA Evelyne	née DELPIERRE
17252	Mme SAGNIER LOUBERT Christelle	née SAGNIER
17081	Mme SEVRAIN Carine	née GOSSET
17009	Mme STALIN Corinne	
17281	Mme TRICQUET Anne	

N° DE DOSSIER	NOM /PRENOM	NOM DE JEUNE FILLE
17161	Mme TROCHAIN Sophie	
17275	Mme TULIER Rachel	
17287	Mme TURMEL Alexandra	
17153	Mme VAILLANT Aurore	née BODNAR
17123	Mme VANDERLYNDEN Emilie	née FOURREAUX
17138	Mme VERNANCHET Corinne	née RICHARD
17013	Mme VERROUST Julie	née FALOUR
17323	M VILLAIN Eric	
17256	Mme VIOLET Delphine	née FRANCOIS
17290	Mme WIZEN Laetitia	
17300	Mme WUYTS Mélanie	née PETIT

ARTICLE 2 :

Leur admission à se présenter aux épreuves repose sur :

- L'exactitude des renseignements demandés au dossier d'inscription et qu'ils ont fournis ;
- La transmission de l'ensemble des pièces demandées au dossier d'inscription et qu'ils ont jointes et signées ;
- Le respect des conditions à remplir pour se présenter à l'examen professionnel auquel ils se sont inscrits.

ARTICLE 3 :

Le Directeur du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'OISE est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou plein contentieux devant le Tribunal Administratif d'AMIENS dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 5 :

Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux des Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'OISE, de la SOMME et de l' AISNE et sera transmise à Monsieur le Préfet de l'OISE.

Fait à BEAUVAIS, le 2 juillet 2026.

LE PRESIDENT

Alain VASSELLE